

MÉMOIRE

PARC NATIONAL DES DUNES DE TADOUSSAC ET LE PROJET DE LA SEPAQ

Rédigé par Carmen Léonard, résidente saisonnière de Tadoussac.

INTRODUCTION

Je m'appelle Carmen Léonard et je suis résidente saisonnière de Tadoussac. Nous avons mon fils Benjamin Léonard et moi une propriété familiale riveraine située dans les dunes depuis près de 40. J'ai acquis ce terrain alors que planait une possibilité d'expropriation, heureusement ce n'est pas arrivé. Il y a maintenant autour de 30 propriétés dans ce secteur et environ la moitié réside à L'année. Nous sommes contre le projet proposé de la SEPAQ.

Les différents projets du parc ont toujours fait partie de notre réalité. Il y a eu des projets pilotes sans grand consensus pour finalement aboutir à qu'on croyait être un statu quo. La pandémie a exacerbé les tensions et souligné le manque de ressources pour une si petite municipalité. Les gens aiment leur territoire et voudrait trouver une solution de protection et d'encadrement. La municipalité envisage d'aller de l'avant avec un projet soumis par la SEPAQ mais il n'y a pas eu d'autres options sérieusement évaluées.

Le projet proposé par la SEPAQ rencontre tous les objectifs voulus en regard de la protection de l'environnement, des installations et de la rentabilité pour la mise en valeur d'un site et le tourisme.

Mais il est du devoir de la municipalité d'évaluer l'impact sur ses citoyens. Il n'y a eu aucune étude sociale de cette municipalité et des répercussions d'un tel projet dans la vie des gens.

ACCESSIBILITÉ

Depuis les dernières audiences du BAPE les gens ont réalisé que tout ce secteur auquel ils sont rattachés pour leurs activités saisonnières va leur être enlevé. Les gens ,sont allés en effet participer aux audiences et donner leurs suggestions ...mais ils n'avaient pas réalisé que la structure même de la SEPAQ est comme une franchise et n'offre peu ou pas de flexibilité. Ce n'est pas dans son mandat d'étudier les habitudes de la population locale.

Je ne suis pas ethno-sociologue, mais je connais bien cet endroit.

Ce que je veux relever dans mon mémoire ce sont les premières choses qui me sont venues à l'esprit sur l'impact que ça aura sur la communauté soit les gens qui font partie de Tadoussac et des environs.

Tadoussac et les gens qui s'y activent tirent leur énergie des lieux qui la composent que ce soit avec la mer, les fjords, les dunes ou le lac. Les gens vivent en région parce qu'ils ont l'amour des grands espaces.

TADOUSSAC est petit et enclavé par différents parcs , la géographie des lieux et les emplacements historiques.

C'est un des plus vieux endroits au pays, visité depuis toujours par plein de gens que ce soit avant ou après la présence européenne.

C'est un endroit qui ne peut pas s'étendre pour contenir cet afflux humain. La population est restreinte par sa géographie.

Donc sa démographie risque de demeurer sensiblement la même. Les gens qui y vivent ont besoin et font usage de chaque endroit qui est sur le territoire.

IMPACTS et ACCESSIBILITÉ

Accès gratuit limité seulement aux résidents et employés avec preuve de résidence

Tarif imposé à la famille, amis, visite.

DONC IL SERA INTERDIT DE PARTAGER LIBREMENT LA VUE DES DUNES ET DE MARCHER DANS LES SENTIERS EN COMPAGNIE DE LA FAMILLE ou D'AMIS

Aussi à noter que les gens se marient, travaillent, étudient, déménagent et ont des amis et de la famille dans les autres municipalités avoisinantes.

Certains sont déménagés de Tadoussac faute de propriétés abordables ou de logement et d'autres pour sortir des contraintes estivales du stationnement entre autres.

Est-ce que les musiciens et techniciens du Festival de la Chanson bénéficieront d'un statut d'employés ...alors paperasse supplémentaire pour les organisateurs du Festival De La Chanson.

.....

Interdiction aux chiens

... il y a en a une centaine dans le village...peut-être vont-ils devoir maintenant aller sur la plage bondée de touristes, de kayaks, et de la Biblio-plage . Marcher avec son chien en laisse dans un village surpeuplé en saison touristique et prendre l'auto pour aller promener son chien... bonne chance pour le stationnement.

INTERDIT DE MARCHER AVEC SON CHIEN, LE FAIRE COURIR, RENCONTRER D'AUTRES CHIENS, DES AMIS ET PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Mes voisins ont tous des chiens bien élevés et quand on a un chien c'est comme un membre de la famille...on n' imagine pas aller marcher et laisser son chien derrière.

Aussi quoi penser de ce règlement ...quel avantage pour les résidents et même les touristes propriétaires de chiens qui sont exclus de plusieurs endroits.

Ils ne viendront plus à Tadoussac.

Dans le secteur où j'habite si ce règlement passe ...est-ce que tous les propriétaires de chiens vont devoir clôturer leur propriété en cas qu'un chien s'échappe de quelques pieds de l'autre côté de la guérite , j'ai des voisins limitrophes au parc.

Interdiction de ski de fond et de raquettes

Les gens se déplaceront pour aller ailleurs...mais il n'y a pas de place dans le village.

.....
Obstacle pour le jogging, la marche et le vélo

Gratuit pour résidents mais pas avec ami-e-s ou famille.

D'AILLEURS POUR CEUX QUI FONT LA PROMOTION DE LA SANTÉ POUR TOUS ... CE SONT DES ACTIVITÉS À PEU OU PAS DE FRAIS...MAIS PLUS MAINTENANT AVEC LE PROJET DE LA SEPAQ . Là encore on crée des inégalités sociales.

La route du Moulin à Baude est le seul chemin « planche » pas de côte du village...essayez-donc de jogger dans le village. Bonne chance.

.....
Interdiction de cueillette fruits et champignons

LES GENS DE LA RÉGION ET LES RÉSIDENTS SAVENT PROTÉGER LES TALLES - CE SONT DES ACTIVITÉS DE TRANSMISSION de survie et de connaissance du territoire qui se fait parfois en famille ou avec des ami-e-s mais souvent en solitaire pendant une randonnée et une activité de courte durée selon la saison.

.....
Interdiction 4 roues pour les résidents et ses conséquences

CE QUI REND INACCESSIBLE POUR MES VOISINS DE FAIRE LEUR PÊCHE ANNUELLE DE COQUES-appelée clams-mye-mouk

Une activité protégée dans Patrimoine Culturel Québécois et ne devrait en aucun cas être menacée.

La SEPAQ a répondu qu'il n'y aurait aucune dérogation pour l'utilisation du Vtt pour permettre de transporter l'équipement essentiel pour la pêche.

CE QUI REND INACCESSIBLE L'ACCÈS À MON VOISIN QUI RAMASSE LES MORCEAUX DE BOIS DE GRÈVE POUR SCULPTER.

Je mentionne ceci en soutien à mes voisins qui ne sont pas du tout jeunes et qui n'ont accès à la grève qu'avec leur vtt parce qu'en 2024 il n'y a plus de calèche.

Ces gens pratiquent ces activités avec respect pour l'environnement et en symbiose avec le territoire. Non seulement on les prive d'un plaisir mais on les empêche d'être actifs.

Je n'ai pas de vtt et les gens qui font du 4 roues sont des résidents ...ils nettoient, ramassent les poubelles, draps, tentes, sacs, vidanges, vêtements, bref tout ce qui part au vent dans les dunes quand les touristes passent.
Ils aident les touristes enlisés dans les dunes et même les remontent de la plage...parfois certains sont mal en point et sont vraiment reconnaissants d'avoir été secourus.

Pour ce qui est des vtt et motocross, il est arrivé que certains propriétaires soient moins civils...mais ce sont des exceptions et les gens tendent à demander à ceux-ci de respecter les lieux.
Les pires situations sont arrivées pendant la Covid comme partout au Québec pendant la pandémie les gens venaient en masse se défouler.

Tadoussac est la seule municipalité dans cette région qui interdit l'accès au village en vtt...ce qui veut dire qu'avec les plans de la SEPAQ tous vont être enclavés
Les vtt resteront dans la cour à moins de les déplacer avec un trailer pour aller ailleurs.

D'ailleurs on a besoin du vtt pour transporter du matériel, déplacer des souches, roches, bûches, arbres et branches qui tombent, on quand on doit couper un arbrebref ceux qui ont des vtt savent tout ça.

CONCLUSION

Inaccessibilité pour la pêche des conques-clams et du bois de grève. Accès bloqué pour tous ceux qui sont restreints par leur condition physique de descendre en bas sur la grève.
Enclavement majeur pour les vtt surtout dans notre secteur.

.....
INTERDICTION D'ACCÈS AUX MOTONEIGES qui se verront enclavées

Le territoire proposé délimité par la SEPAQ ferme tout accès pour sortir vers les pistes .
Les motoneigistes se verront enclavés et devront être remorqués pour accéder aux pistes...à moins de passer par la route ou sur des propriétés privées et résidentielles.

INTERDICTION AUX MOTOCROSS

Ça devrait être encadré entre certaines heures pour le bruit...mais règle générale ...ce n'est pas une activité qui dure tard.
Ce qui est proposé à cet endroit par la SEPAQ est un projet de sentiers pour vélo à pneus gonflés. C'est une bonne activité mais au détriment d'une autre .

La plupart des gens n'aime pas le bruit des motocross ...mais tout enlever n'est pas une solution. Je laisse aux gens qui font de la motocross s'exprimer sur leur situation.

Pour ce qui est du BRUIT autre problème...les DRONES...avez-vous une solution?

OBSTACLE pour la pratique du deltaplane qui se fait librement selon la météo
Mais qui devra être encadrée et enregistrée au préalable selon les disponibilités et conditions de la SEPAQ.

OBSTACLE pour certains propriétaires à leur propriété du côté de la Grande Anse

EMPÊCHEMENT de la petite chasse pour certains et pour les personnes qui aiment s'isoler comme certains campeurs d'hiver qui vont se ressourcer l'autre côté de la Rivière du Moulin à Baude vers la Grande Anse.

J'ajoute que ces restrictions vont s'appliquer aux passionnés de la photo et de gens qui veulent s'inspirer des conditions pour voir les couleurs d'automne, les aurores boréales, le lever du soleil, les Perséides, faire du cerf-volant, y jouer de la musique, chanter, danser sous l'impulsion du moment.

.....
LA ROUTE ASPHALTÉE

Le fait d'asphalter la route qui mène à la 138 passe dans un secteur de propriétés privées...je laisse aux gens de ce secteur s'exprimer sur la question.

Personnellement ce qui m'inquiète c'est le dérangement des espèces animales qu'on y retrouve...ours, chevreuil, orignal, chat sauvage, lynx, renard, oiseaux de proie...pourquoi y diriger cet achalandage ...c'est un écosystème bien établi...ce serait mettre en péril cet équilibre.

Faire des travaux d'envergure, ajouter du trafic, de la luminosité, c'est pas une bonne idée..Les animaux passent, traversent et vivent là. C'est un endroit retiré du village qui leur donne accès à un grand territoire protégé.

Si travaux à faire, ce serait de sécuriser la route à certains endroits...adoucir certains angles ou la côte pour ceux qui passent par là et les résidents

.....
AUCUNE ÉTUDE SUR LE TISSU SOCIAL de la communauté a été fait

Les enjeux de logement, stationnement, longues files d'attentes, manque de personnel chronique, une seule épicerie, l'achalandage partout au village comme au lac et sur la Pointe de l'Islet.

Le stress de la saison touristique, les gens qui doivent faire leurs timbres pour le chômage en peu de temps avec 2 et 3 différents boulots. Le manque de repos. Les 10 jours presque pas de répit du travail, constamment entouré de monde qui arrive de partout.

Oui les gens ont besoin d'endroits pour se ressourcer pour leur équilibre mental et physique. Est-ce si surprenant qu'ils aillent aux dunes pour un répit, le temps d'un temps ?

Tant mieux pour ceux qui ont un voilier pour s'échapper ou un chalet au lac Gobeil ...mais encore faut-il avoir le temps et les conditions.

Trouver un endroit calme dans la nature pour se recentrer c'est essentiel pour tout le monde et surtout ceux qui sont en logement ou colocation. Le village est engorgé et le stationnement impossible. Il n'y a que les dunes comme option pour se promener ou pour se stationner. Ce l'est aussi pour tous ceux qui ont une mobilité réduite.

D'ailleurs il est indécent de demander aux gens moins fortunés de payer pour aller voir la vue des dunes...tout est extra cher, essence, épicerie même pour les touristes qui paient les croisières et les restos et le gîte.
C'est comme demander aux gens qui sont sur l'île de Montréal de payer pour aller sur le Mont-Royal.

Les dunes sont l'endroit où Jacques Cartier a mouillé son navire...c'est un gros morceau de patrimoine. C'est une mémoire collective.

Pourquoi rendre tout payant...quand on a de la famille, des amis, de la visite, des rencontres qu'on apprécie, on veut partager ensemble pour mieux savourer le moment, pour le porter dans notre mémoire.

Tadoussac est connu partout

Si le plan SEPAQ est d'attirer les touristes ou d'en rajouter merci mais non merci.

Si la SEPAQ c'est pour protéger les dunes, elles ne sont pas menacées, d'ailleurs elles sont déjà entourées de parcs.

Si le Ministère de l'Environnement veut sérieusement protéger cette section du territoire il serait souhaitable de dépolluer la Rivière du Moulin à Baude classée la plus polluée au Québec pour l'été 2023. SVP il faut terminer les travaux de décontamination. Il est ironique de promouvoir ce projet avec l'état de la rivière. Dans le document de la Sepaq et lors des audiences on y fait allusion qu'il y aura amélioration...souhaitons que ce ne soit pas sous condition d'acceptabilité de ce projet.

SITUATION - ENJEUX PERSONNELS et RÉFLEXION sur la BEAUTÉ

Je suis privilégiée d'avoir une propriété riveraine sur le fleuve à Tadoussac c'est-à-dire avec un accès privé à la mer jusqu'aux les rochers à marée haute c'est privé.

Depuis toujours des gens qui passent sur ce terrain pour voir la mer, la vue, la marée, prendre des photos... y a longtemps ils tiraient les canards, ils passaient à travers les champs, il n'y avait pas de clôture...les gens se servaient de la bécosse en allant faire du ski de fond ,de la raquette bref les gens passent.

Du consul au gars avec sa caisse de 24 ... les gens passent, certains espèrent pouvoir s'installer une tente, stationner leur van, le gros VR ou s'aventurer en cachette pour une escapade amoureuse, tirer un joint , fumer une cigarette et j'en passe...
Je pourrais écrire un livre sur les amateurs de Feng shui, joueurs de flûtes, de cornemuse, les clowns, acrobates, danseurs , escaladeurs etc
Bref ...en 40 ans on voit de tout...comme tout le monde à Tadoussac

Mais ceux qui m'ont émue ce sont des inconnus qui sont arrivés en détresse. Deux femmes violentées, des gens suicidaires, gens blessés, brisés, en manque ou sur le bord du burnout...les gens qui se réfugient dans cette immensité que cette seule magnifique vue apaise.

J'ai toujours laissé ceux que je connais y venir...pas pour parler juste se déposer, tout simplement. Saturation de conversations, de voix , de paroles ...on laisse la beauté des lieux parler et agir . C'est l'appel du beau qui se vit.

Quand les gens me disent « vous avez un beau terrain » ...pas vraiment que je leur dis...j'ai une belle vue et c'est pas moi qui l'ai créée . Mon terrain est petit et compliqué, j'ai un autobus et une maison mobile et l'électricité depuis seulement 2 ans.

Lorsque je pense à ce projet ce sont surtout ces gens qui me sont revenus en mémoire, ces gens brisés , fatigués qui ont aboutis sur le terrain. Ces gens existent.

Je le redis il ne faut pas payer pour aller voir les dunes, les gens y vivent, y trouvent réconfort , y puisent leur énergie et leur force dans cette nature et tous ses éléments. On la respecte dans son entièreté et la tarifier viendrait porter atteinte à son intégrité, à notre intégrité.

INCONVÉNIENT

J'ai eu longtemps 3 à 5 touristes par jour qui passaient chez moi...maintenant depuis que tout est plus structuré avec des résidents à l'année, plus de véhicules et de chiens, y en a quand même 2 ou 3 par semaine.

Les gens passent chez moi parce que soit ils se sont perdus et/ou qu'ils cherchent un endroit pour voir la mer... ils arrivent à pied, moto, auto , VR, vélo.
Ils sont heureux , demandent pour prendre une photo et repartent.

J'ai bien tenté différentes façon de restreindre , clôture, corde, chaîne, avis privé , tronc d'arbres ..bref les gens passent. Ce sont des voyageurs , ils voient au bout du chemin la mer au loin et s'aventurent jusque chez moi...j'ai un genre de rue...un genre d'entrée.. un droit de passage comme on dit.

Si la SEPAQ met une guérite au coin de chez moi, les gens vont définitivement chercher à aller sur les terrains privés voisins au parc.

.....
Ça arrive ...pas fréquemment tant mieux , mais ça arrive que les gens se fassent prendre par la marée , ils remontent par la coulée et aboutissent devant comme ça sur le terrain tout essoufflés, ébouriffés, déshydratés et soulagés .

On s'occupe d'eux, on leur donne de l'eau on offre ce qu'ils ont de besoin, sécher le linge, se réchauffer, reprendre leur souffle, les orienter.
Parce que c'est très très très haut d'en bas jusqu'en haut et ils ont eu une panique.

Les propriétés sont situées juste entre les petites dunes et l'anse Elisabeth sur la carte, nous on dit la dune de glaise. C'est l'endroit où la SEPAQ construirait un immeuble résidentiel pour ses employés d'après les plans. En bas, devant cette dune de glaise il est impossible de franchir les rochers pour revenir au village lorsque la marée est à son plus haut.

INCONVÉNIENT

Maintenant si les gens sont pris en bas et que tout d'un coup ils réalisent qu'ils n'ont pas le temps de revenir au village...est-ce qu'ils vont tous se diriger vers le parc pour remonter ou essayer de monter sur les terrains privés pour pas payer l'accès au parc et le sentier qui soit dit en passant est bien tracé grâce aux vtt.
Est-ce que ce sera indiqué...roche du parc...roche privée ?
Voilà toute l'absurdité de cette situation.

J'ajoute un point qui n'est pas relié au projet de la SEPAQ mais en lien avec la sécurité des touristes qui s'aventurent sans connaître les marées. Devant la dune de glaise appelée Anse Elisabeth, peut- on trouver une solution pour informer que c'est dangereux à cet endroit. Les gens se retrouvent cernés par la mer quand la marée monte

INQUIÉTUDE - LES FEUX

Créer un zone active dans un endroit sujet aux vents aussi près des résidences
Comment gérer s'il y a un feu?
C'est hyper dangereux avec les vents.
Comment ils vont gérer la fumée des brûlages préventifs?

CONCLUSION

J'ai expliqué pourquoi ce projet je ne l'approuve pas.

C'est un beau projet pour un autre endroit...mais pas pour Tadoussac petit et enclavé.

Le projet va englober 13% du territoire et tout ce qui vient avec son appartenance.

Il y a des raisons bien expliquées dans d'autres mémoires en lien avec les démarches administratives, les autres parcs présents sur le territoire qui protègent déjà une bonne proportion de cette région et les différentes options possibles. Un projet qui offrirait des installations comme une halte routière suffirait avec une protection pour les moulins à chaux.

Je fais confiance qu'il se formera sûrement un comité mis en place par des gens compétents qui habitent la région, capable et trouver d'analyser d'autres possibilité de gestion qui respecteront les demandes des habitants tout en sauvegardant l'environnement.

Ce projet qui impose un tarif et un accès limité est une aberration. Il va créer un clivage social.

JE LE RÉPÈTE : Les enjeux de santé et bien-être et le manque de travailleurs qui peinent à répondre aux besoins du tourisme. Le manque d'espace pour le stationnement. Le lien viscéral qu'ont les citoyens pour les dunes , l'appartenance au territoire. La mémoire collective. ÇA COMPTE.

Je ne crois pas en cet investissement qui crée plus de problèmes qu'il n'en solutionne .

Oui il arrive pour une courte période dans la saison que tout soit complet alors les gens vont dans les environs , Tadoussac n'est pas l'unique et dernier endroit pour se loger sur la route. Les gens restent autour et viennent aussi dépenser à Tadoussac.

Ce projet remplit bien son mandat de rentabilité c'est bon pour la SEPAQ et le gouvernement mais la municipalité va être mise sous sa tutelle et les habitants brimés de leur qualité de vie...qu'on vend d'ailleurs à grand coup de slogan dans ce projet.. « Venez vous ressourcer...» qu'on dit...eh bien voilà ..on va tous devenir des figurants dans ce village. Est-ce qu'on va payer pour nous prendre en photo? Pu de chien, pu de corne de brume, pu de mouk, pu d'accès local au quai, pu de vtt , pu de ski de fond , ni de raquette alouette! Vive les vignettes on se promène avec une carte en cas d'aller au parc. Comment tuer la vie d'un village ? Hé bien ça ressemble à ça.

Avoir une carte et une vignette va devenir plus rare que de voir une baleine.

On pourra les garder comme souvenirs de Tadoussac,

Je trouve ça triste, mais c'est la réalité.

Oui, j'avoue que mon mémoire n'est pas conforme au format et ressemble plutôt à un plaidoyer.

Comment en est -t-on rendu à dérober leur territoire aux gens qui font tant de concessions pour les touristes. Il y a un malaise qui s'est installé devant l'ampleur du projet et un sentiment d'injustice pour certains.

Le projet de la SEPAQ est ressenti comme une expropriation pour plusieurs. Le fait de vendre son territoire est inquiétant.

On a la responsabilité collective de penser aux prochaines générations .

C'est une décision définitive qui va influencer l'image de Tadoussac et la vie des gens et non seulement de la région mais de partout au Québec. La vitalité d'un lieu est liée à sa population.

Je crois que l'accès à la beauté du paysage est un droit et nous devrions le traiter responsablement en le gardant libre et accessible à tous pour le bien commun de tous.

Nous vous demandons M. Charette de mettre sur pause ce projet. Prenez toute la mesure de ses implications. C'est ce que l'Alliance Citoyenne demande. On veut du temps pour analyser, tout analyser. Je fais confiance et j'appuie le mémoire de l'Alliance pour les options et les démarches envisagées .On a besoin de vraies consultations citoyennes où on est entendus.

L'acceptabilité sociale doit faire partie des décisions sur l'avenir du parc et même s'il le faut un referendum comme ça avait déjà été proposé. Considérez qu'il est peut-être difficile pour certains de pouvoir s'exprimer librement.

Monsieur Charette posez-vous la question : « En quoi ce projet améliore la qualité de vie des gens de la région et de l'environnement ? »

Merci de votre attention

Carmen Léonard

Benjamin Léonard

Residents saisonniers